

LICENCE DE DROIT

2019-2020 (notice explicative)

CANDIDATURES EN LICENCE 2 ET 3 : LUNDI 3 JUIN AU VENDREDI 12 JUILLET 2019
CANDIDATURES VIA LA PASSERELLE PACES/CPGE : LUNDI 3 JUIN AU VENDREDI 5 JUILLET 2019

ecandidat.univ-lyon3.fr

Sommaire :

Admission en 1 ^{ère} année de Licence droit	2
Admission en 2 ^{ème} et 3 ^{ème} année de Licence droit	2 3
Passerelle PACES / CPGE/Prépa concours IEP : Pour demander une admission en 2 ^{ème} année droit	4 5
Pour contacter le Pôle admission	5

ADMISSION EN 1ÈRE ANNÉE DE LICENCE DROIT

PARCOURSUP	<p>Vous préparez/êtes titulaire d'un baccalauréat français ou d'un pays membre de l'Union européenne</p> <p>1. Néo-entrant : Vous allez obtenir votre baccalauréat cette année ; ou vous avez déjà votre baccalauréat, mais vous n'avez jamais été inscrit.e dans un établissement de l'enseignement supérieur : vous relevez de la procédure PARCOURSUP</p> <p>2. Réorientation : Vous avez votre baccalauréat ou un diplôme universitaire français (DAEU, Capacité ...) ou d'un pays membre de l'Union européenne et vous êtes inscrit.e ou avez été inscrit.e dans un établissement de l'enseignement supérieur : vous relevez de la procédure PARCOURSUP</p> <p>3. Reprise d'étude (hors formation continue) : vous relevez de la procédure PARCOURSUP</p>
Demande d'Admission Préalable (DAP)	<p>Vous êtes originaire d'un pays hors Union européenne et êtes titulaire d'un diplôme étranger de fin d'études secondaires : vous relevez de la procédure d'admission préalable</p>

ADMISSION EN 2ÈME ET 3ÈME ANNÉE LICENCE DE DROIT

ADMISSIONS	<p>Vous êtes inscrit.e dans une Licence de Droit dans une autre faculté et n'avez pas interrompu vos études.</p> <p>Vous voulez poursuivre ou reprendre vos études dans l'enseignement supérieur après une interruption (hors césure).</p> <p>Vous avez validé une année ou deux années dans l'enseignement supérieur (60 crédits/ECTS pour l'accès en L2, 120 crédits/ECTS pour l'accès en L3).</p> <p>Vous devez déposer une demande d'admission sur le portail e-candidat de l'université (ecandidat.univ-lyon3.fr)</p>
INSCRIPTIONS	<p>Vous êtes étudiant.e en licence à la Faculté de Droit Lyon 3 et vous souhaitez continuer leurs licences ou redoubler :</p> <p>Vous devez vous réinscrire sur le portail inscription de l'université (webinscription.univ-lyon3.fr)</p>
Procédure CEF (Campus France)	<p>Vous êtes étudiant.e résidant dans un pays en convention avec Campus France et sont titulaires d'un diplôme étranger d'études supérieures.</p> <p>Vous devez candidater via Campus France - procédure CEF (campusfrance.org)</p>

LES PIÈCES À TÉLÉCHARGER SUR VOTRE ESPACE E-CANDIDAT

LICENCE 2 DE DROIT

Pièces générales

- 1 Pièce d'identité / Titre de séjour
- 2 Relevés de notes du Baccalauréat ou titre équivalent
- 3 Relevés de notes justifiant la validation d'une première année d'étude dans le supérieur (60 ECTS ou Bac +1).
- 4 Lettre de motivation

Pièces spécifiques

- 5 (Pour les étudiants étrangers non francophones) Test de français niveau B2 minimum
- 6 (Pour les étudiants ayant fait leurs études dans des pays non francophones) Traduction des relevés de notes par un traducteur assermenté ou l'université/école d'origine
- 7 (Pour les étudiants issues du DUT carrière juridique) Avis de poursuite d'études de l'IUT
- 8 (Pour les étudiants issues d'une CPGE) Attestation ECTS

LICENCE 3 DE DROIT

Pièces générales

- 1 Pièce d'identité / Titre de séjour
- 2 Relevés de notes du Baccalauréat ou titre équivalent
- 3 Relevés de notes justifiant la validation d'une première année d'étude dans le supérieur (120 ECTS ou Bac +2).
- 4 Lettre de motivation

Pièces spécifiques

- 5 (Pour les étudiants étrangers non francophones) Test de français niveau B2 minimum
- 6 (Pour les étudiants ayant fait leurs études dans des pays non francophones) Traduction des relevés de notes par un traducteur assermenté ou l'université/école d'origine
- 7 (Pour les étudiants issues du DUT carrière juridique) Avis de poursuite d'études de l'IUT
- 8 (Pour les étudiants issues d'une CPGE) Attestation ECTS

Autres informations :

Envoi des dossiers

Aucun dossier papier n'est accepté, tout est **dématérialisé**

Les réponses

Les **réponses** seront disponibles uniquement **sur votre espace candidature**

PASSERELLE PACES / CPGE/ PRÉPA IEP : POUR DEMANDER UNE ADMISSION EN 2ÈME ANNÉE DROIT

SONT CONCERNÉS PAR CETTE PROCÉDURE :

La filière PACES Lyon 1	Les étudiants en PACES (première année commune aux études de santé) ayant obtenu à l' université Lyon 1 (uniquement) une moyenne de 10/20 ou plus mais qui ne sont pas sur la liste des admis.
Les CPGE/Prépa IEP en convention avec Lyon 3	Les étudiants des Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) parvenus au terme de leur seconde année, issus d'une classe littéraire, artistique ou économique des établissements ayant signé une convention avec Lyon 3 - Voir en annexe (page 5) Les étudiants de l'Institution des Chartreux (prépa IEP) parvenus au terme de leur première année.

PIÈCES À TÉLÉCHARGER :

1	Pièce d'identité
2	Relevés de notes du Baccalauréat ou titre équivalent
3	PACES : Relevés de notes justifiant la validation d'une première année d'étude CPGE : Relevés de notes + attestation ECTS validant 120 ECTS Prépa IEP : Relevés de notes + attestation ECTS validant 60 ECTS

LE DOSSIER EST À FINALISER IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 5 JUILLET 2019

QUEL DÉROULÉ ?

1	Une SÉANCE DE PRÉSENTATION OBLIGATOIRE aura lieu le 12 JUILLET 2019 à 14H , afin d'exposer conditions de la passerelle et le programme de travail.
2	Une semaine de stage de remise à niveau obligatoire qui se déroulera du 26 AOÛT au 30 AOÛT 2019 et se terminera par deux écrits de contrôle des connaissances en Droit civil et en Droit constitutionnel .
3	L'admission en 2ème année de licence de Droit ou de Science politique-Droit est subordonnée à la réussite des deux écrits de contrôle organisés à l'issue du stage.

Ce stage a pour but l'acquisition de la **méthodologie juridique** et des principales notions de droit. Il comprend des séances de travaux dirigés en **Droit civil** et en **Droit constitutionnel**.

La **réussite à ces contrôles**, par l'obtention d'une note supérieure ou égale à 10/20, permet aux étudiants visés par cette procédure de **s'inscrire** à l'Université Jean Moulin Lyon 3 **en 2^e année de licence Droit, ou Science politique-droit**.

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS EN CONVENTION AVEC L'UNIVERSITÉ LYON 3 :

BOURG-EN-BRESSE (01)	Lycée Edgard Quinet
NICE (06)	Lycée Masséna
GRENOBLE (38)	Lycée Champollion
SAINT ÉTIENNE (42)	Lycée Claude Fauriel, Lycée Saint-Louis
LYON (69)	Lycée La Martinière Diderot, Institution des Chartreux, Lycée Ampère, Lycée Juliette Récamier, Lycée Saint Marc, Lycée Saint Just, Notre Dame des Minimes, Externat Sainte Marie, Lycée du Parc, Lycée Edouard Herriot, Lycée la Martinière Duchère
SAINT-PRIEST (69)	Lycée Condorcet
VILLEFRANCHE-SUR-SAONE (69)	Lycée Claude Bernard
ANNECY (74)	Lycée Berthollet
SAINTE-CLOTILDE (974)	Lycée Leconte de Lisle

POUR CONTACTER LE PÔLE ADMISSION CAMPUS DE LA MANUFACTURE DES TABACS À LYON:

nicolas.maury@univ-lyon3.fr

cecile.pierrat@univ-lyon3.fr

Passerelle PACES-CPGE: katia.boudjema@univ-lyon3.fr

FACULTÉ DE DROIT

Pôle admission

1C, avenue des Frères Lumière - CS78242

69372 Lyon cedex 08

POUR CONTACTER LA FACULTÉ DE DROIT CAMPUS DE BOURG-EN-BRESSE :

Scolarité de Bourg-en-Bresse: virginie.chapuis@univ-lyon3.fr

FACULTÉ DE DROIT

Campus de Bourg-en-Bresse - scolarité

2 rue du 23ème RI – 01000 Bourg-en-Bresse

04 74 23 82 30